

Hacco, Inc.
110 Hopkins Drive
Randolph, WI 53956
(920) 326-2461
(Affaires Réglementaires)
(920) 326-5141
(Lieu de fabrication)

1-800-498-5743
1-651-523-0318
1-800-424-9300
1-703-527-3887

En cas d'urgence, composez:
(urgence médicale États-Unis)
(urgence médicale internationale)
(CHEMTREC États-Unis)
(CHEMTREC international)
(appels à frais virés seront acceptés sur toutes ces lignes)

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit: **BioSentry[®] Universal Barn Cleaner**
Mot indicateur EPA: **DANGER**
Nom chimique: Sans objet
Catégorie chimique: Décrassant.
Numéro d'Identification:

Section(s) Révisée(s): Révision Réglementaire

2. COMPOSITION/INFORMATION CONCERNANT LES INGRÉDIENTS

Ingrédient	OSHA PEL	ACGIH TLV	Autre	NTP/IARC/OSHA Carcinogène	Pourcentage Par poids
Nonylphénoxy Polyéthoxyéthanol (CAS No. 9016-45-9)	Pas déterminé	Pas déterminé	Pas déterminé	Non	7,39%
Éthylènediamine Acide Tétraacétique, Tétrasonium (CAS No. 64-02-8)	Pas déterminé	Pas déterminé	Pas déterminé	Non	3,01%

Les ingrédients non précisément identifiés sont déposés ou non dangereux. Valeurs ne sont pas des spécifications de produit.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets sur la santé

Yeux: Ce produit peut causer une irritation avec inconfort, larmolement ou vision trouble.
Peau: Ce produit peut causer une irritation.
Inhalation: Une seule exposition par inhalation n'est pas suppose être un danger pour la santé. Les brouillards peuvent causes une irritation des voies respiratoires supérieures.
Ingestion: Ce produit peut être toxique.

Propriétés physiques

État physique: Liquide vert.
Odeur: Sassafras.

Incendie inhabituel, explosion et dangers de réactivité

Aucun connu.

4. PREMIERS SOINS

Avoir le contenant du produit, l'étiquette ou la fiche signalétique lorsque vous appelez un centre antipoison ou un médecin ou encore pour un traitement. **POUR UNE URGENCE MÉDICALE IMPLIQUANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-498-5743 (Urgences médicales aux États-Unis et Canada) ou 1-651-523-0318 (Urgences médicales internationales, appels à frais virés seront acceptés).**

Ingestion: Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour tout avis sur un traitement. Boire 1 à 2 verres d'eau immédiatement. Provoquer le vomissement en touchant le fond de la gorge avec un doigt ou un objet émoussé. Répéter jusqu'à ce que le fluide soit clair. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

Contact/Yeux: Maintenir les yeux ouverts et rince lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Retirer les verres de contact, si présent, après 5 minutes, puis continuez à rincer les yeux. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour tout avis sur un traitement.

Contact/Peau: Retirer tous les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Nettoyer les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour tout autre avis sur un traitement.

Inhalation: Ne devrait pas survenir. Si inhalé, déplacer la personne à l'air frais. Si la personne ne respire plus, appelez le **911** ou l'ambulance, puis administrer la respiration artificielle, préférablement par le bouche à bouche, si possible. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour tout autre avis sur un traitement.

Notes au médecin

Aucune.

Conditions médicales pouvant être possiblement aggravée par exposition

Aucune connue.

5. PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Incendie et Explosion

Point d'éclair (Méthode):	Sans objet	
Limites d'inflammabilité (% dans air):	Inférieure: % Sans objet	Supérieure: % Sans objet
Température d'auto ignition:	Pas disponible	
Inflammabilité:	Ininflammable	
Moyens d'extinction:	Poudre chimique (appropriée selon les produits environnants), dioxyde de carbone, mousse, jet ou brouillard d'eau.	

Produits de décomposition dangereux:

Ne surviendra pas.

Incendie inhabituel, explosion et dangers de réactivité

Aucun connu.

En cas d'incendie

Évacuer le personnel en lieu sûr. Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

En cas de fuite ou de déversement

Porter la protection personnelle appropriée pendant le nettoyage.

Petits déversements: Empêcher le produit d'entrer dans les égouts, les cours d'eau et les espaces restreints.

Grands déversements: Absorber avec un produit inerte (brin de scie, sable, huile sèche ou autre produit absorbant) et transférer dans des contenants en plastique ou avec l'intérieur en plastique pour une élimination appropriée.

Ne pas déverser l'effluent contenant ce produit dans des lacs, cours d'eau, étangs, estuaires, océans ou autres. Ne pas déverser le produit accumulé dans les égouts sans d'abord aviser les autorités locales des usines de traitements des eaux.

Pour d'autres directives, contacter les autorités provinciales.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposer de manière sécuritaire dans les contenants originaux, dans un endroit sécuritaire hors d'atteinte des enfants et des animaux domestiques. Garder le contenant bien fermé. Éviter de respirer. Éviter le contact avec la peau, les vêtements et les yeux. Ne pas entreposer nourriture, boissons ou produits du tabac dans la zone d'entreposage. Éviter de manger, boire, fumer, de se maquiller dans les zones de risques d'exposition au produit. Bien se nettoyer avec de l'eau et du savon après utilisation. Nettoyer les vêtements après utilisation.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

LES RECOMMANDATIONS SUIVANTES SUR LES CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE SONT DESTINÉES À LA FABRICATION, FORMULATION, EMBALLAGE ET UTILISATION DE CE PRODUIT.

POUR LES UTILISATIONS COMMERCIALES ET/OU SUR LA FERME, CONSULTER L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT.

Ingestion: Éviter de manger, boire, fumer, de se maquiller dans les zones de risques d'exposition au produit. Bien se nettoyer avec de l'eau et du savon après utilisation.

Contact/Yeux: Porter des lunettes de sécurité. Lorsqu'un danger d'éclaboussure existe, porter des lunettes antiéclaboussures.

Contact/Peau: Porter des gants résistant pour minimiser la contamination cutanée. Nettoyer les mains et la peau contaminée adéquatement après utilisation.

Inhalation: Utiliser seulement avec une ventilation appropriée. Porter un respirateur NIOSH approuvé pesticide avec cartouche pour vapeurs organiques et un pré filtre à pesticide.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide vert
Odeur:	Sassafras
Point d'ébullition:	>100°C
Gravité spécifique:	1,01 g/ml (eau=1)
Densité en vrac:	8,4 lbs/gallon
pH:	12
Solubilité dans H ₂ O:	Soluble
Pression de vapeur:	Pas déterminé
Pourcentage volatile:	>90% (par volume)
Taux d'évaporation:	Pas disponible

Note: Les données physiques présentées ici sont des valeurs typiques sur le produit testé, mais qui peuvent varier selon l'échantillon.

Ces valeurs types ne devraient pas être considérées comme analyse garantie de n'importe quel lot spécifique ou items de spécification.

10. RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.
Polymérisation dangereuse:	Ne surviendra pas.
Conditions à éviter:	Aucune connue.
Matières incompatibles:	Aucune connue.
Produits de décomposition dangereux:	Ne surviendra pas.

11. PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë/Études sur irritation

Ingestion:	<u>Toxicité aiguë:</u> Pas disponible
Cutané:	<u>Effet cutané aiguë:</u> Pas disponible
Inhalation:	<u>Effet inhalation aiguë:</u> Pas disponible
Contact/Yeux:	Ce produit peut causer de l'inconfort, larmoiement ou vision trouble.
Contact/Peau:	Ce produit peut causer une irritation.

Carcinogénéicité

Aucun ingrédient présent dans ce produit en concentration supérieure ou égale à 0,1% n'est énuméré comme carcinogène par NTP, OSHA, ACGIH et IARC.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Ne pas déverser l'effluent contenant ce produit directement dans l'eau. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination de l'eau servant au nettoyage de l'équipement.

13. ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

Élimination du contenant

Contenant en plastique: Rincer trois fois ou l'équivalent. Puis offrir pour recyclage ou reconditionnement ou percer et éliminer dans un lieu sanitaire, ou d'incinération, ou, si permis par l'état ou les autorités locales en les brûlant. Si brûlé, rester hors d'atteinte de la fumée. *Pour les contenants de 1 gallon ou moins:* Ne pas réutiliser les contenants vides (bouteille, cannette, benne). Emballer le contenant et le mettre dans les vidanges.

Élimination du pesticide

Déchets résultant de l'utilisation de ce produit peuvent être éliminés sur le site ou dans un aménagement d'élimination de déchets approuvé.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Classification DOT (pour contenant de 20 – 200 litres)

Appellation réglementaire:	Déodorant ou Désinfectant, NOI (NMFC 57100, SUB 3; CLASS: 60)
Classe de danger:	Sans objet
Numéro UN:	Sans objet
Groupe d'emballage:	Sans objet
Étiquette:	Sans objet
Cas spéciaux:	Sans objet

Classification DOT Classification (pour contenant de 4x1 gallon)

Appellation réglementaire:	Déodorant ou Désinfectant, NOI (NMFC 57100, SUB 3; CLASS: 60)
Classe de danger:	Sans objet
Numéro UN:	Sans objet
Groupe d'emballage:	Sans objet
Étiquette:	Sans objet
Cas spéciaux:	Sans objet

Classification IMDG Classification (pour contenant de 20 – 200 litres)

Appellation réglementaire:	Déodorant ou Désinfectant, NOI (NMFC 57100, SUB 3; CLASS: 60)
Classe de danger:	Sans objet
Numéro UN:	Sans objet
Groupe d'emballage:	Sans objet
Étiquette:	Sans objet
Cas spéciaux:	Sans objet

Classification IMDG Classification (pour contenant de 4x1 gallon)

Appellation réglementaire: Déodorant ou Désinfectant, NOI (NMFC 57100, SUB 3; CLASS: 60)
Classe de danger: Sans objet
Numéro UN: Sans objet
Groupe d'emballage: Sans objet
Étiquette: Sans objet
Cas spéciaux: Sans objet

Classification IATA Classification (pour contenant de 20 – 200 litres & 4x1 gallon)

Appellation réglementaire: Déodorant ou Désinfectant, NOI (NMFC 57100, SUB 3; CLASS: 60)
Classe de danger: Sans objet
Numéro UN: Sans objet
Groupe d'emballage: Sans objet
Étiquette: Sans objet
Cas spéciaux: Sans objet

Classification IATA Classification (pour contenant de 20 – 200 litres & 4x1 gallon)

Appellation réglementaire: Déodorant ou Désinfectant, NOI (NMFC 57100, SUB 3; CLASS: 60)
Classe de danger: Sans objet
Numéro UN: Sans objet
Groupe d'emballage: Sans objet
Étiquette: Sans objet
Cas spéciaux: Sans objet

Classification Canadienne (pour contenant de 20 – 200 litres)

Appellation réglementaire: Déodorant ou Désinfectant, NOI (NMFC 57100, SUB 3; CLASS: 60)
Classe de danger: Sans objet
Numéro UN: Sans objet
Groupe d'emballage: Sans objet
Étiquette: Sans objet
Cas spéciaux: Sans objet

Classification Canadienne (pour contenant de 4x1 gallon)

Appellation réglementaire: Déodorant or Désinfectant, NOI (NMFC 57100, SUB 3; CLASS: 60)
Classe de danger: Sans objet
Numéro UN: Sans objet
Groupe d'emballage: Sans objet
Étiquette: Sans objet
Cas spéciaux: Sans objet

15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

EPA SARA Title III Classification de danger

Immédiat O Incendie N Relâchement soudain de pression N
Retardé N Réactif N

Section 313 Produits chimiques toxiques

Aucun énuméré

Californie/Proposition 65

Aucun énuméré

"Reportable Quantity (RQ)" CERCLA/SARA 302/DOT

Aucun énuméré

Classification RCRA déchets dangereux (40 CFR 261)

Aucun énuméré

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Indices de risques NFPA

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Instabilité: 0

Indices de risques HMIS

Santé: 1
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
EPI: H

0 - Minimal

1 - Léger

2 - Modéré

3 - Sérieux

4 - Extrême

Pour des questions (sans urgence) concernant ce produit, composer:

1-800-621-8829

Neogen Corporation

Lexington, KY

www.Hacco.com

Date version originale: Septembre 1st, 2008

Date de révision: Avril 1st, 2013

Remplace: Février 14th, 2012

BioSentry[®] is a Registered Trademark of BioSentry, Inc.; Used Under Exclusive License to Neogen Corporation.

BIEN QUE L'INFORMATION ET LES RECOMMANDATIONS ICI FAITES (« INFORMATION » CI-JOINTE) SOIENT PRÉSENTÉES DE BONNE FOI ET PERÇUES COMME ÉTANT CORRECTES, HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR NE FONT PAS DE DÉCLARATION QUANT À L'EXHAUSTIVITÉ OU L'EXACTITUDE DE CELLES-CI. L'INFORMATION EST FOURNIE SOUS LA CONDITION QUE LES PERSONNES LA RECEVANT FERONT LEUR PROPRE DÉTERMINATION QUANT À SON APPLICABILITÉ POUR LEURS OBJECTIFS AVANT L'UTILISATION.

LE PRODUIT COUVERT PAR CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EST FOURNI « TEL QUEL » PAR HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, ET EST SUJET SEULEMENT AUX GARANTIES, SI PRÉSENTES, QUI APPARAISSENT SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT OU EXPRESSÉMENT AUTREMENT FOURNI ICI.

SAUF COMME EXPRESSÉMENT FOURNI SUR L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT OU AUTREMENT FOURNI ICI, AUCUNE GARANTIE, AUCUN ENGAGEMENT FORMEL, AUCUNE REPRÉSENTATION DE N'IMPORTE QUELLE MANIÈRE, EXPLICITE OU IMPLICITE, OU PAR L'UTILISATION COMMERCIALE, RÉGLEMENTAIRE OU AUTREMENT FAIT PAR HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT OU L'USAGE DU PRODUIT, INCLUANT, MAIS PAS LIMITÉ À LA VALEUR MARCHANDE, LA JUSTESSE DANS UN BUT PARTICULIER, UNE UTILISATION OU L'ÉLIGIBILITÉ DU PRODUIT POUR N'IMPORTE QUEL L'UTILISATION COMMERCIALE PARTICULIÈRE.

SAUF COMME EXPRESSÉMENT ICI, HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR N'OFFRE AUCUNE GARANTIE DE RÉSULTATS À OBTENIR PAR L'UTILISATION DU PRODUIT COUVERT PAR CETTE INFORMATION. LA COMPENSATION EXCLUSIVE D'UTILISATEUR OU D'ACHETEUR, ET LA RESPONSABILITÉ TOTALE DE HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, SERA LIMITÉE AUX DOMMAGES N'EXCÉDANT PAS LE COÛT DU PRODUIT. AUCUN AGENT OU AUCUN EMPLOYÉ/ÉE DE HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR N'EST AUTORISÉ À MODIFIER LES TERMES DE CE DÉNI DE RESPONSABILITÉ OU L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT OU FAIRE UNE DÉCLARATION OU RECOMMANDATION DIFFÉRENTE OU EN CONTRADICTION AVEC L'ÉTIQUETTE DE CE PRODUIT.

EN AUCUN CAS HACCO, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR NE DEVRAIT ÊTRE RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉQUENTS, SPÉCIAUX OU INDIRECTS QUI RÉSULTENT DE L'UTILISATION, LA MANIPULATION, L'APPLICATION, L'ENTREPOSAGE OU L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT OU POUR LES DOMMAGES SOUS FORME DE PÉNALITÉS, L'ACHETEUR ET UTILISATEUR ABANDONNE N'IMPORTE QUEL DROIT QU'ILS ONT D'OBTENIR SUITE À DE TELS DOMMAGES.